

Tarifs TTC • Particuliers 2017

« J'utilise en moyenne : ... »	Formule adaptée	Inscription standard	Inscription coopérative
... jusqu'à 5 heures par mois »	MINI	Sans abonnement	Sans abonnement
... 5 à 10 heures par mois »	CLASSIQUE	8€/mois	4€/mois
... + de 10 heures par mois »	FREQUENCE	16€/mois	8€/mois
PIECES A FOURNIR > Permis de conduire > Justificatif de domicile > RIB & mandat SEPA > Un justificatif de tarif réduit > Un relevé d'assurance (si existant)		Frais d'inscription 40 € * Dépôt de garantie 150 € (Remboursé en fin de contrat) Caution non encaissée 600 €	Je deviens sociétaire : part sociale de 500€ (doit rester 1 an min. dans le capital cf. Annexe Coopérative)

TARIFS D'UTILISATIONS - « Je paie la durée d'utilisation et la distance parcourue, en fonction de la formule choisie : »

Frais de réservation : 0 € par internet – 3 € par téléphone

Formule Mini Sans abonnement	Catégorie	1 h.	24h.	7 jours	Km ≤ 100	Km > 100
	S	4,50 €	45€	225 €	0,35 €	0,17 €
	M – Yea !	5,00 €	50 €	250 €		
	L	5,50 €	55 €	275 €		
	XL	6,00 €	60 €	300 €	0,45 €	0,22 €
	XXL	6,50 €	65 €	325 €		

Formule Classique 8€/mois	Catégorie	1 h.	24h.	7 jours	Km ≤ 100	Km > 100
	S	3,00 €	30 €	165 €	0,35 €	0,17 €
	M – Yea !	3,50 €	35 €	192 €		
	L	4,00 €	40 €	220 €		
	XL	4,50 €	45 €	247 €	0,45 €	0,22 €
	XXL	5,00 €	50 €	275 €		

Formule Fréquence 16€/mois	Catégorie	1 h.	24h.	7 jours	Km ≤ 100	Km > 100
	S	2,00 €	20 €	110 €	0,35 €	0,17 €
	M – Yea !	2,50 €	25 €	137 €		
	L	3,00 €	30 €	165 €		
	XL	3,50 €	35 €	192 €	0,45 €	0,22 €
	XXL	4,00 €	40 €	220 €		

Yea!

Yea ! : SmartForFour – 0,10 € / min pour toutes les formules, puis dégressif heure/ journée selon la formule choisie.

* **Tarif réduit** : demandeurs d'emploi, jeunes de – de 27 ans, abonnés CTS – Soléa – Trace – Comette – Pass'O – TIS – Ritmo – Vélhop – Vélocation – Locacycles, Cartes Le Pass, Alséo/TER Alsace Réflexe, membres CADR67, CADR68, Bretz'selle, Ircos-Cezam, membres Fédération Hiero.

Combinez votre abonnement Tram/Bus et Citiz

A Strasbourg : Pass Mobilité (CTS+ Vél'Hop + Citiz) dossier d'inscription disponible dans nos agences

A Mulhouse : Abonnement annuel Soléa (prix publics) + Citiz 50€/an

Bon à savoir

- > **Tout est inclus** : assurance, carburant, entretien, parking à la station, lavage bi-mensuel.
- > **Heures de nuit gratuites** de 23h à 7h (hors option « Assurance + » et Yea !)
- > **Réduction de 50%** sur les heures non utilisées en cas de retour anticipé du véhicule.
- > **Conducteur supplémentaire** : 2 € (sauf Mini : 0€)
- > **Conducteur occasionnel** (valable 7 jours consécutifs) : 5 €

En cas d'accident

L'assurance tous risques est incluse, avec une franchise applicable en cas d'accident responsable.

Titulaire du permis depuis...	Montant de la franchise
+ de 2 ans AVEC BONUS**	Franchise à 600 € * ou Franchise à 150 € * avec l'option « Assurance+ »
+ de 2 ans SANS BONUS**	Franchise à 600 € * et « Assurance+ » obligatoire pendant 1 an
- de 2 ans	Franchise à 600 € * et « Assurance+ » obligatoire jusqu'à 2 ans de permis

Option « ASSURANCE + »	PAR HEURE	PAR 24H	PAR SEMAINE
Majoration du prix de location	0,24 €	3 €	16 €

En cas d'accident, la responsabilité d'un dégât est établie par l'assureur.

En cas d'accident non responsable avec un tiers identifié, vous n'aurez aucun frais.

* En cas de deuxième accident responsable dans les 12 mois suivant le 1^{er} : franchise majorée de 300 €.

** Présentation d'un bonus d'assurance de moins de trois mois.

Frais d'immobilisation du véhicule liés à un sinistre : 10 € / jour.

Frais supplémentaires

FRAIS AUTOMATIQUES

Annulation tardive (la réservation commence dans moins de 2h)	50 % du coût horaire + frais de réservation
Raccourcissement tardif (la réservation a déjà commencé)	100% du coût horaire jusqu'à l'heure d'appel puis 50% du coût horaire restant + frais de réservation
Non-respect du minimum d'essence (1/4 du réservoir)	15 €
Restitution en retard d'un véhicule	3€ / 15 min de retard + frais liés au rapatriement et/ou sur-classement de l'utilisateur suivant

FRAIS ADMINISTRATIFS

Ouverture/fermeture à distance par téléphone	3 €/demande
Perte de la carte à puce	3 €
Réexpédition, relance ou paiement d'une amende	15 €
Rejet de prélèvement, chèque impayé, relance impayé	15 €

FRAIS D'INTERVENTION – Mauvaise utilisation du service

Véhicule rendu anormalement sale (intérieur ou extérieur)	30 € + facture de nettoyage
Non-respect de l'interdiction de fumer	30 €
Intervention et déplacement d'un technicien (oubli carte parking, plafonnier allumé, mauvais stationnement ...)	30 € + facture de déplacement
Stationnement non conforme en fin de location (hors station ou hors zone, gênant, interdit...)	50 €
Non restitution ou restitution dégradée d'un objet prêté	Facture de remplacement ou de nettoyage
Perte de la carte / télécommande parking, carte carburant, télécommande d'arceau, datafob, Perte des clés ou des papiers du véhicule	Facture de remplacement + 15€ de frais de gestion

> Ces frais peuvent être doublés en cas de non-respect répété d'une condition d'utilisation.

Contrat d'inscription • Particuliers

Entre **Auto'trement**, SCIC SACV, 5 rue St Michel -67000 Strasbourg—RCS Strasbourg TI 451 668 255, APE 7711 A, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jean-Baptiste SCHMIDER d'une part,

Et (Nom) (Prénom)

Date de naissance

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. mobile : E-mail :

Confirmation gratuite des réservations : par SMS par e-mail

Dénommé-e « le/la locataire », d'autre part, qui déclare pour lui-même, et pour le(s) conducteur(s) suivant(s) :

(Nom) (Prénom)

Tél. mobile : E-mail :

- être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité (joindre une photocopie du permis de conduire) ;
- ne pas avoir fait l'objet de condamnation pour état d'ivresse au cours des 5 dernières années ;
- ne pas avoir fait l'objet d'un retrait de permis de conduire supérieur à 45 jours au cours des 3 dernières années ;
- **avoir pris connaissance et d'accepter les conditions de location ci-après ;**

FORMULE : MINI CLASSIQUE FREQUENCE

A l'inscription :

- Je verse un dépôt de garantie de 150 €
- Je souscris une / plusieurs part(s) de **500 €** dans la SCIC Auto'trement *

ASSURANCE

Assurance classique — Franchise de 600 €	Incluse	
Assurance + (rachat partiel) — Franchise de 150 € (selon conditions d'éligibilité)	Majoration horaire : voir détail des tarifs	<input type="checkbox"/>
Jeune conducteur— Franchise de 600 € Ou absence de bonus d'assurance	Majoration horaire : voir détail des tarifs jusqu'au :	<input type="checkbox"/>

[PARTIE RESERVEE A CITIZ]	
Montant de l'abonnement mensuel (€)	Conducteur 1 : Conducteur 2 :
Frais d'inscription à facturer	40€ / 20€ / 0€
Versement de la caution non encaissée de 600€ par	<input type="checkbox"/> Chèque— N° de chèque <input type="checkbox"/> Empreinte carte bancaire

Fait à _____, le _____.

Le/la locataire
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

SCIC Auto'trement
Cachet et signature

* A l'issue de l'assemblée Générale validant votre souscription, vous recevrez un certificat d'investissement correspondant au montant de vos parts. La part sociale vous sera remboursée sur demande lors de votre départ après délai initial d'un an, sous réserve des dispositions des articles 9, 15 et 16 des statuts. Le capital minimum ne peut être inférieur à ¼ du capital maximum atteint, la sortie se faisant au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux entrants.

La coopérative Auto'trement : participez !

Citiz Alsace est géré et développé par la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Auto'trement, créée en 1999 par une vingtaine d'habitants de Strasbourg. Le capital de cette société à but non lucratif est détenu par ses utilisateurs, ses fondateurs, ses salariés et plusieurs partenaires publics et privés, répartis dans six collèges et représentés au sein du Conseil d'Administration (CA) :

Collège	Voix à l'AG	Sièges au CA
Salariés	15%	3
Utilisateurs	20%	3
Membres fondateurs	25%	4
Membres honoraires et de soutien	10%	2
Institutions publiques et/ou d'intérêt général	15%	3
Entreprises privées	15%	3

En souscrivant une ou plusieurs parts sociales de 500 €, vous soutenez l'autopartage en Alsace Citiz vous offre les frais de dossier et une remise sur l'abonnement principal quel que soit la formule.

Avec 20 parts sociales, la coopérative peut financer un nouveau véhicule ! Vous participerez également à la vie de la structure, qui se réunit une fois par an ses sociétaires en Assemblée générale (AG).

Le Réseau Citiz

Le réseau coopératif Citiz est composé de 16 opérateurs locaux indépendants, proposant **800 voitures en autopartage dans plus de 80 villes françaises.**

Votre contrat Citiz Alsace vous permet d'accéder à toutes ces voitures : idéal pour combiner train et autopartage dans toute la France.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Il suffit de nous contacter quelques jours avant votre déplacement pour que nous puissions activer votre accès à la ville de votre choix. Cela suppose de transférer vos données d'utilisateur à l'opérateur local concerné.

Une fois activé, votre accès dans une autre ville est permanent.

Les principales villes du réseau :

ANGERS	MULHOUSE
ANNECY	NANCY
AVIGNON	NARBONNE
BESANÇON	NIMES
BORDEAUX MÉTROPOLE	POITIERS
CHAMBÉRY	SAINT-ÉTIENNE
COLMAR	STRASBOURG MÉTROPOLE
DIJON	TOULOUSE MÉTROPOLE
GRENOBLE	TOURS
LILLE MÉTROPOLE	VILLEURBANNE
LYON	ETC
MARSEILLE	
METZ	

[Retrouvez l'ensemble du réseau Citiz sur www.citiz.coop](http://www.citiz.coop)



